

TORNAC A-T-ELLE INTERET A REJOINDRE LE GRAND ALES ?

TORDONS LE COU AUX IDEES RECUES !

1. L'intégration des communes de la 2C2A à l'agglomération du Grand Alès permettra de réduire le coût des services grâce à des économies d'échelle.

Ce pourrait être logique à 1ère vue mais la réalité est toute autre :

La preuve par l'exemple

Le Grand Alès (76 000 habitants) collecte et traite les ordures ménagères.

Taux 2010 de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) : 12,70 %

La recette couvre 72 % du coût du service

Taux nécessaire pour équilibrer le budget des ordures ménagères : 16,50 %

La 2C2A (10 000 habitants) collecte et traite les ordures ménagères.

Taux 2010 de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) : 8,30 %

La recette couvre 65 % du coût du service

Taux nécessaire pour équilibrer le budget des ordures ménagères : 13 %

En 2010 une famille de la 2C2A habitant une maison ou un appartement dont la valeur locative est de 2 400 € (valeur moyenne sur la 2C2A) a payé 199 € à la communauté pour les ordures ménagères.

Si la commune où habite cette famille avait fait partie du Grand Alès elle aurait payé 304 € pour le même service.

2. La 2C2A n'est pas assez grande pour assumer financièrement son développement.

Le Grand Alès apporterait plus de possibilités.

C'est faux :

La preuve par l'exemple

Le Grand Alès a ouvert en 2010 la 11 ème crèche de son territoire à Thoiras.

Le Grand Alès dispose de 11 crèches pour 76 000 habitants soit une crèche pour 6 900 habitants.

La 2C2A a ouvert en 2010 la 5 ème crèche de son territoire à Lézan.

La 2C2A dispose de 5 crèches pour 10 000 habitants soit une crèche pour 2000 habitants.

La preuve par l'exemple

Avec un budget de 240 000 € en 2010, l'office de tourisme de la 2C2A est l'office de tourisme le mieux doté en moyens de fonctionnement de l'ensemble de l'arrondissement d'Alès.

L'office de tourisme de la 2C2A se situe 3ème du département du Gard en terme de fréquentation en 2009 (72 000 visiteurs) juste derrière celui du Grau du Roi et de Nîmes.

En terme de moyens et de fréquentation L'office de tourisme de la 2C2A est donc bien mieux placé que tous les offices de tourisme du Grand Alès.

3. La 2C2A n'a pas les moyens d'investir pour l'avenir.

C'est faux :

La preuve par l'exemple

La dette du Grand Alès en 2008 (compte administratif) s'élève à 603 € par habitant

La dette de la 2C2A en 2008 (compte administratif) s'élève à 98 € par habitant (emprunt réalisés pour financer les travaux suite aux inondations de 2002)

Le budget « investissements » du Grand Alès en 2010 : 21,3 M€  
soit 280 € d'investissement par habitant du Grand Alès.

Le budget « investissements » 2C2A en 2010 : 3,6 M€  
soit 360 € d'investissement par habitant de la 2C2A.

4. L'intégration d'une commune de la 2C2A au Grand Alès serait bénéfique financièrement pour le budget de la commune concernée.

C'est faux :

La preuve par l'exemple

La 2C2A est la seule communauté de communes du Gard à assurer le financement des investissements sur la voirie communale. Le Grand Alès n'a pas choisi d'assumer la compétence « Voirie » et ne souhaite pas le faire.

Actuellement la 2C2A réalise en moyenne 35 000 € par an de travaux de voirie dans chacune des communes membres.

Une commune qui serait intégrée au Grand Alès devrait réintégrer dans son budget communal cette dépense actuellement assurée par la 2C2A. Sur ce seul point elle devrait trouver 35 000 € de recettes supplémentaires ou renoncer aux investissements sur sa voirie communale.

5. Le Grand Alès reverse plus d'argent aux communes que la 2C2A.

C'est faux :

Le budget 2010 du Grand Alès a prévu un reversement de 2,2 M€ aux 16 communes de l'agglomération soit un reversement aux communes de 29 € par habitant.

Le budget 2010 de la 2C2A a prévu un reversement de 400 000 € aux 8 communes de la communauté soit un reversement aux communes de 40 € par habitant (+ 20€ de crédits d'équipement supplémentaires en 2010)

6. La communauté d'agglomération du Grand Alès ne prélève pas d'impôts sur les ménages.

C'est faux :

Le Grand Alès comme la 2C2A fixent le taux de la TEOM (voir plus haut).

A partir de 2011, suite à la réforme de la taxe professionnelle, les communautés d'agglomération ou de communes perçoivent une partie importante de la taxe

d'habitation (l'ancienne part départementale). Le Grand Alès va donc voter le taux de cette taxe.

#### QUELQUES CHIFFRES GRAND ALES 2C2A

Evolution annuelle moyenne de la population entre 1999 et 2006 + 0,7 % + 2,1 %

Evolution du nombre d'emplois entre 1999 et 2006 + 15,89 % + 24,21 %

Taxe ordures ménagère en 2010 304 € 199 €

Equipement petite enfance 1 crèche pour 6 900 habitants en 2010 1 crèche pour 2 000 habitants en 2010

Dette au compte administratif 2008 603 € par habitant 98 € par habitant

Dépenses d'investissement BP 2010 280 € par habitant 360 € par habitant

Travaux de voirie réalisés par l'intercommunalité par commune 0 € en 2010 35 000 € en 2010

Reversement aux communes 29 € par habitant 40 € par habitant